Identifier et prévenir les Violences Éducatives Ordinaires

Prévention des VEO en structure.

Programme de formation - version 3.0 - mise à jour du 02/10/2026

Informations pratiques

Public visé	Professionnels de la petite enfance : auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, CAP AEPE, assistants maternels, agents de crèche et responsables de section.
Prérequis	Aucun prérequis.
Durée	7 heures - 1 jour
Modalités	Présentiel recommandé ; distanciel synchrone possible.
Modalités d'accès	Demande de devis via le site, par courriel ou par téléphone, analyse du besoin, validation du devis puis signature de la convention de formation. En cas de financement avec subrogation, l'inscription est confirmée après accord de prise en charge de l'OPCO.
Délai d'accès	8 jours après la signature de la convention de formation professionnelle ou 15 jours après accord de prise en charge par l'OPCO en cas de demande de subrogation.
Tarif	Sur devis. Le devis précise le coût en fonction de la durée, du nombre de participants, du lieu, des modalités et des éventuels frais associés.
Accessibilité	Les besoins liés à une situation de handicap ou à un besoin particulier sont recueillis avant la session. MAJY Insertion étudie les adaptations possibles (rythme, supports, accessibilité des locaux, modalités pédagogiques) et mobilise, si nécessaire, les ressources ou partenaires compétents.
Contact	contact@majy-insertion.com - 06 09 74 62 40

Finalité de la formation

Prévention des VEO en structure.

Objectifs opérationnels

- Définir les VEO et les distinguer d'un cadre éducatif contenant.
- Repérer les pratiques et paroles pouvant porter atteinte à l'enfant.
- Comprendre leurs effets sur le développement.
- Reformuler limites et interventions dans une approche bientraitante.
- Construire des repères d'équipe.

Contenu de la formation

1. Comprendre les VEO

- Définitions et exemples.

- Besoins fondamentaux du jeune enfant.
- Bientraitance et responsabilités.

2. Repérer les situations

- Cris, menaces, humiliations et chantage.
- Pression du temps et facteurs organisationnels.
- Observer sans juger la personne.

3. Alternatives éducatives

- Poser une limite claire.
- Anticipation et verbalisation.
- Accompagner opposition, pleurs et conflits.

4. Prévention collective

- Parler d'une pratique préoccupante.
- Règles et espaces de régulation.
- Plan d'action de prévention.

Méthodes pédagogiques

Apports, analyse de situations, vidéos/vignettes et exercices de reformulation.

Moyens pédagogiques et techniques

Support, fiches de situations, grille d'observation, paperboard.

Positionnement en amont

Questionnaire ou échange de positionnement en amont permettant d'identifier l'expérience, les attentes, le niveau initial et les éventuels besoins d'adaptation.

Évaluation des acquis

Quiz, analyse d'une situation et proposition d'une alternative professionnelle.

Suivi et preuve de réalisation

Attestation de fin de formation et/ou certificat de réalisation mentionnant l'intitulé, les dates et la durée réalisée.

Programme de référence. Avant chaque contractualisation, MAJY Insertion analyse le besoin du commanditaire. Le programme remis avec le devis ou la convention reprend les objectifs, contenus, durée et modalités applicables à la session concernée.